



# CLUB DES ACTIONNAIRES OBIZ<sup>®</sup>

---

## Règlement & Conditions générales d'adhésion

Septembre 2022

Service relations actionnaires d'Obiz<sup>®</sup>  
41 Quai Fulchiron  
69005 Lyon  
France

[Clubactionnaires@obiz.fr](mailto:Clubactionnaires@obiz.fr)

# Sommaire

<b>1 Présentation du Club des actionnaires Obiz®</b>	<b>3</b>
1.1 Objet du Club des actionnaires Obiz®	3
<b>2 Modalités d'adhésion et de rétractation</b>	<b>3</b>
2.1 Conditions d'adhésion	3
2.2 Conditions de rétractation	3
2.3 Procédure d'inscription	4
2.3.2 Pièces justificatives à fournir	4
2.3.3 Droit d'accès et de rectification par les membres du Club des informations les concernant	4
<b>3 Contacts</b>	<b>4</b>

# 1 Présentation du Club des actionnaires Obiz®

## 1.1 Objet du Club des actionnaires Obiz®

Le Club des actionnaires, ouvert à tous les actionnaires d'Obiz® dès la détention de 1 action, a pour but de nouer une relation de proximité mais aussi de remercier de leur confiance les actionnaires de la société, cotée sur Euronext Growth à Paris depuis mai 2021.

En devenant membre du Club des actionnaires, vous pourrez :

- Recevoir par email l'information financière d'Obiz® en temps réel : communiqués de presse, lettres aux actionnaires, rapports annuels, etc.
- Recevoir par email l'ensemble de la documentation relative aux assemblées générales.
- Rencontrer les dirigeants de la société, à l'occasion de réunions d'informations destinées à vous informer sur l'actualité de la société, ses résultats, ses perspectives de développement.

Mais en devenant membre du Club des actionnaires, vous pourrez également bénéficier gracieusement de milliers d'offres exceptionnelles pour vous et votre famille, à travers le Club Avantages Obiz® qui donne accès à :

- des remises sur de grandes enseignes shopping, vacances, maison, sport, etc. ;
- de la billetterie parc, cinéma et ski et des e-cartes cadeaux et ;
- des promotions de commerçants et artisans autour de chez vous,

Obiz® se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement, les services proposés et les conditions d'adhésion au Club des actionnaires. Toute modification sera portée à la connaissance des adhérents par mail.

L'ensemble des documents liés au Club des actionnaires sera disponible en langue française.

## 2 Modalités d'adhésion et de rétractation

### 2.1 Conditions d'adhésion

Toute personne physique majeure résidant en France peut devenir membre du Club des actionnaires, si elle répond à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir au moins 1 action Obiz® au porteur
- Détenir au moins 1 action Obiz® au nominatif

L'adhésion au Club des actionnaires est facultative, gratuite et sans engagement.

Elle prend effet à la date de réception du formulaire d'adhésion dûment rempli, et complété des pièces justificatives requises (voir paragraphe 2.3.2).

Elle reste valable tant que le membre répond aux critères d'éligibilité énoncés ci-dessus ou n'a pas demandé sa radiation.

### 2.2 Conditions de rétractation

Lorsque l'adhérent ne satisfait plus aux conditions d'adhésion au Club des actionnaires, ou s'il souhaite renoncer à son adhésion, il devra en informer Obiz® dans les meilleurs délais :

- Par courrier, adressé à Relations actionnaires d'Obiz® – 41 Quai Fulchiron - 69005 LYON - FRANCE
- Ou, par message électronique adressé à [Clubactionnaires@obiz.fr](mailto:Clubactionnaires@obiz.fr)

Il perd ainsi sa qualité de membre du Club des actionnaires et ne peut plus bénéficier des services et avantages proposés par le Club.

Obiz® se réserve le droit, à tout moment, de vérifier que les membres du Club des actionnaires répondent aux conditions requises et pourra résilier automatiquement l'adhésion des membres du Club qui ne rempliraient plus les conditions d'éligibilité.

Pour toute procédure de désinscription arrivée à son terme, Obiz® s'engage à supprimer les données collectées dans le cadre du Club des actionnaires sous cinq (5) ans à partir du jour où la procédure de désinscription est achevée.

## **2.3 Procédure d'inscription**

### 2.3.1 Démarche à suivre pour s'inscrire

L'inscription au Club des actionnaires d'Obiz® se fait directement en ligne sur le site :

[www.obiz-concept.fr](http://www.obiz-concept.fr)

Espace Investisseurs, page Club des actionnaires®, en remplissant le formulaire d'adhésion.

### 2.3.2 Pièces justificatives à fournir

À l'occasion de son inscription en ligne (voir paragraphe 2.3.1), tout actionnaire désirant adhérer au Club des actionnaires devra fournir un justificatif de détention d'actions Obiz® fourni par son intermédiaire financier (soit en compte de titres nominatif pur ou administré tenu par Obiz®, soit en compte de titres au porteur tenu par l'intermédiaire habilité).

Les relevés de comptes électroniques (impression de pages Internet) ne sont pas acceptés.

Cette pièce justificative pourra également être adressée par courrier au Service Relations actionnaires Obiz® (Relations actionnaires d'Obiz® - 41 Quai Fulchiron - 69005 LYON - FRANCE) ou par email en version scannée, à l'adresse [Clubactionnaires@obiz.fr](mailto:Clubactionnaires@obiz.fr).

L'adhésion au Club des actionnaires Obiz® prendra effet, une fois l'inscription en ligne validée, à date de réception et enregistrement de la pièce justificative.

### 2.3.3 Droit d'accès et de rectification par les membres du Club des actionnaires des informations les concernant

Les informations personnelles recueillies par Obiz® dans le formulaire d'adhésion sont nécessaires afin d'enregistrer la demande d'adhésion et de pouvoir faire profiter les membres du Club des actionnaires des services proposés.

Ces informations pourront faire l'objet de traitements informatisés, principalement pour les finalités suivantes : avoir une meilleure connaissance des actionnaires, gérer le Club des actionnaires Obiz® et la relation avec l'actionnaire, envoyer les informations financières aux membres du Club des actionnaires.

Conformément au règlement général européen sur le Règlement Général sur la Protection des Données, les membres du Club actionnaires disposent d'un droit d'accès, de modification, et de suppression des données les concernant. Pour l'exercer, il leur suffira d'adresser leur demande par message électronique à [Clubactionnaires@obiz.fr](mailto:Clubactionnaires@obiz.fr).

## **3 Contacts**

Le Club des actionnaires Obiz® peut être joint :

- Par courrier, adressé à Relations actionnaires d'Obiz® – 41 Quai Fulchiron - 69005 LYON - FRANCE
- Par message électronique adressé à [Clubactionnaires@obiz.fr](mailto:Clubactionnaires@obiz.fr)